



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

**CONGRES ANNUEL de L'USP
19, 20 et 21 mars 2010 à Paris**

MOTION « Paysage syndical et électoral »

L'U.S.P. réunie en congrès les 19, 20 et 21 mars 2010, rejette le projet de fusion des syndicats des psychiatres publics, source aujourd'hui de divisions et réaffirme sa participation active au comité d'action syndical de la psychiatrie, union professionnelle réunissant les psychiatres de tous exercices.

Les élections pour la commission de discipline et la commission statutaire nationale des praticiens hospitaliers sont un élément important de la représentativité et un moment clef pour diffuser nos propositions à l'ensemble des psychiatres temps plein et temps partiel. Le Conseil national est mandaté pour présenter des listes sur la base de nos orientations.